

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF2525

présenté par
M. Ben Cheikh, rapporteur

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	1 600 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	1 600 000	0
TOTAUX	1 600 000	1 600 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à doter de 1,6 millions d'euros supplémentaires les AE et les CP de l'action 01 *Offre d'un service public de qualité aux Français à l'étranger* du programme 151 Français à l'étranger et affaires consulaires à partir de l'action 01 *Coordination de l'action diplomatique* du programme 105 *Action de la France en Europe et dans le monde*.

Le processus d'attribution des subventions dans le cadre du dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE) se déroule en deux étapes. La première, locale, organisée par les postes diplomatiques et consulaires, est du ressort des conseils consulaires (en formation STAFE) qui émettent un avis sur chaque dossier. La seconde, nationale, organisée et conduite par la

direction des Français de l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), est du ressort de la commission consultative du STAFE.

Pour rappel la suppression de la réserve parlementaire remplacée par la logique du programme STAFE n'a pas été compensée intégralement par celui-ci. Le volume cumulé des dons des parlementaires pour entretenir la vie du tissu associatif des Français à l'étranger devrait être donc compensé dans son intégralité.

C'est pour cela que le rapporteur spécial propose de prendre la suite de cette enveloppe en proposant un amendement à hauteur de 1,6M€. Cette compensation apparaît ainsi légitime afin renforcer le soutien à ce tissu associatif.

Il convient de rappeler que l'ensemble de ces programmes sont jugés comme sous-dotés par le rapporteur, c'est pourquoi il appelle le Gouvernement à lever le gage.